

pour l'instituteur et l'éducation. Un semblable état de choses était certes bien propre à conserver nos compatriotes dans une position vraiment inférieure à celle de ces hommes de race étrangère et ennemie qui, fiers de leur éducation, venaient s'emparer du sol de la patrie et occuper les places importantes, honorables et rémunératives. La lutte de l'ignorance, des préjugés, de la routine, était impossible contre une forte éducation, contre un esprit envahissant et destructeur, guidé par le savoir, par le progrès et les jalousies nationales.

Alors quelques hommes, honteux de voir leurs compatriotes dans cette misérable position, voyant au loin un horizon sombre, inquiet et plein de déchirantes appréhensions et s'occupant d'éducation moins comme un moyen d'existence que comme un chemin aussi glorieux et aussi utile au pays que tant d'autres qui ne brillent que par une apparence factice, quoique superbe, comprirent qu'il devenait urgent de mettre un terme à cette pénible et douloureuse position, qu'il fallait au plus tôt jeter au cœur de la jeunesse des sentiments d'éducation et d'esprit public qui les feraient secouer l'apathie coupable et dangereuse de leurs pères.

Pour atteindre sûrement ce but, ils se proposèrent l'amélioration morale et matérielle de leurs confrères, ils résolurent de les réunir en un corps jeune, vigoureux, recrutant tous les jours des membres habiles et dévoués, abrité sous un même étendard, guidé par un même signe de ralliement, et de placer ce corps sur un terrain où la marche fut plus facile, la lutte plus avantageuse, le succès certain.

L'entreprise était forte, la perspective de travail immense; elle exigeait des sacrifices, des sueurs, des abnégations continuelles, il fallait rassembler en un corps ayant les mêmes espérances, marchant vers un but unique, tous les instituteurs capables, isolés les uns des autres, disséminés dans les diverses paroisses du Canada, faibles et impuisant, faute d'entente et d'union; il fallait un courage invincible, une énergie à toute épreuve, une vigueur et une activité indomptables. Heureusement pour le succès de cette cause, les quelques hommes qui voulaient jeter les bases d'une semblable association étaient éminemment pourvus de ces qualités indispensables au succès, ils étaient prêts à sacrifier à la réussite de ce noble désir, de cette vaillante ambition toutes les belles facultés dont la nature les avait doués.

Il serait oiseux de raconter leurs efforts, les obstacles, les déboires nombreux et multipliés qu'ils rencontrèrent de la part d'hommes éteignoirs mûs par des sentiments

égoïstes et bornés. D'ailleurs ces petites misères, suites nécessaires et inévitables de toute entreprise utile (*La Semaine* en sait quelque chose), étaient plus que compensés par les nobles paroles d'approbation et d'encouragement qu'ils reçurent de tous les hommes influents, de tous ceux qui prévoyaient et sentaient tout le bien que cette association pouvait faire pour le pays.

Nous croyons devoir citer quelques extraits des correspondances du temps qui font connaître ce qui précéda les associations d'instituteurs et de quelle manière commencèrent ces réunions qui devaient avoir une si grande portée sur l'avenir de la classe enseignante.

Une correspondance publiée, par un instituteur, dans le *Castor* du 5 décembre 1844, et adressée à tous les instituteurs suggère :

1^o Que les instituteurs des premières divisions d'un certain nombre de paroisses se réunissent tous les trois mois, dans un lieu convenu entre eux, afin d'y exposer et discuter toutes matières tendant à l'avancement de l'éducation, et au meilleur système d'enseignement qui sera jugé convenable ensuite d'adopter dans toutes les écoles.

2^o Que chaque mois, les instituteurs et institutrices, des autres divisions se réunissent chez l'instituteur de la première division, pour y prendre communication des discussions et résolutions adoptées à la précédente réunion, et y travailler dans le même but.

3^o Qu'une partie des membres du bureau formé pour l'examen des instituteurs soient choisis dans leurs corps, à l'exemple des bureaux pour l'examen des aspirants à la profession de notaire, d'avocat, etc., etc. Cette dernière clause est entièrement du ressort de la législature, et c'est une justice à laquelle les instituteurs ont droit de prétendre.

(A continuer.)

LE MAÎTRE D'ÉCOLE À BON MARCHÉ.

Un cultivateur visitait ses champs, à la veille de la moisson en compagnie de quelques-uns de ses amis. Il trouva, au bout d'une belle pièce de blé, un long espace où les épis parfaitement bien venus, pleins et jaunes comme de l'or, étaient cependant très rares. Quelle folie j'ai faite, s'écria-t-il? Quand je me suis trouvé au bout de mon champ, il ne me restait plus qu'une poignée de grains à semer, la paresse m'empêcha de retourner à la maison; je me suis dit aussi: c'est toujours autant de sauvé; j'ai jeté cette poignée de grain au hasard, et voilà que j'ai perdu plusieurs sillons d'une belle récolte?

Ne vous est-il jamais arrivé rien de semblable, lui demanda l'un de ses amis?—Mais